



REGLEMENT DES « VERNEUIL GAMES »

Date: 11 juin 2023

Horaires: de 10h à 17h sans interruption

Lieu: Parc intergénérationnel

rue de l'Egalité

L'accès au site et aux attractions est entièrement gratuit exceptée la restauration rapide proposée aux familles par le Comité des fêtes.

Tout visiteur entrant sur le site accepte que son image fixe ou audiovisuelle et/ou celle de son enfant soit utilisée dans les diverses communications de la manifestation: photos, vidéos, etc...

Seuls les enfants habitant Verneuil-en-Halatte, scolarisés de la PS de l'école maternelle au CM2 sont invités à participer à cette journée festive et ne peuvent pénétrer sur le site que s'ils sont accompagnés d'un adulte.

Pour le plaisir et la sécurité de chacun, le respect des conditions de participation aux attractions énoncées ci-dessous dans le présent règlement, est impératif.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de dommage aux biens, aux personnes, qui trouverait son origine dans le non-respect du présent règlement. Si des manquements étaient constatés, les encadrants bénévoles pourraient procéder à l'exclusion des contrevenants.

À ce titre, les visiteurs se doivent de:

- respecter les consignes et indications formulées par les encadrants
- ne pas doubler dans les files d'attentes éventuelles,
- ne pas fumer sur le site,
- respecter scrupuleusement l'indication d'âge autorisant l'enfant à participer à chaque attraction.



Lors de leur participation aux activités et dans leurs déplacements sur le site, les enfants demeurent sous la responsabilité et la surveillance continue de l'adulte accompagnant. A défaut, la responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée.

Les organisateurs attirent l'attention des adultes sur les avertissements signalés à l'entrée de chaque attraction, qui les invitent à vérifier si l'attraction est bien adaptée à l'âge de leur

enfant.

Par mesure de sécurité, ne pas bloquer les sorties d'attraction.